

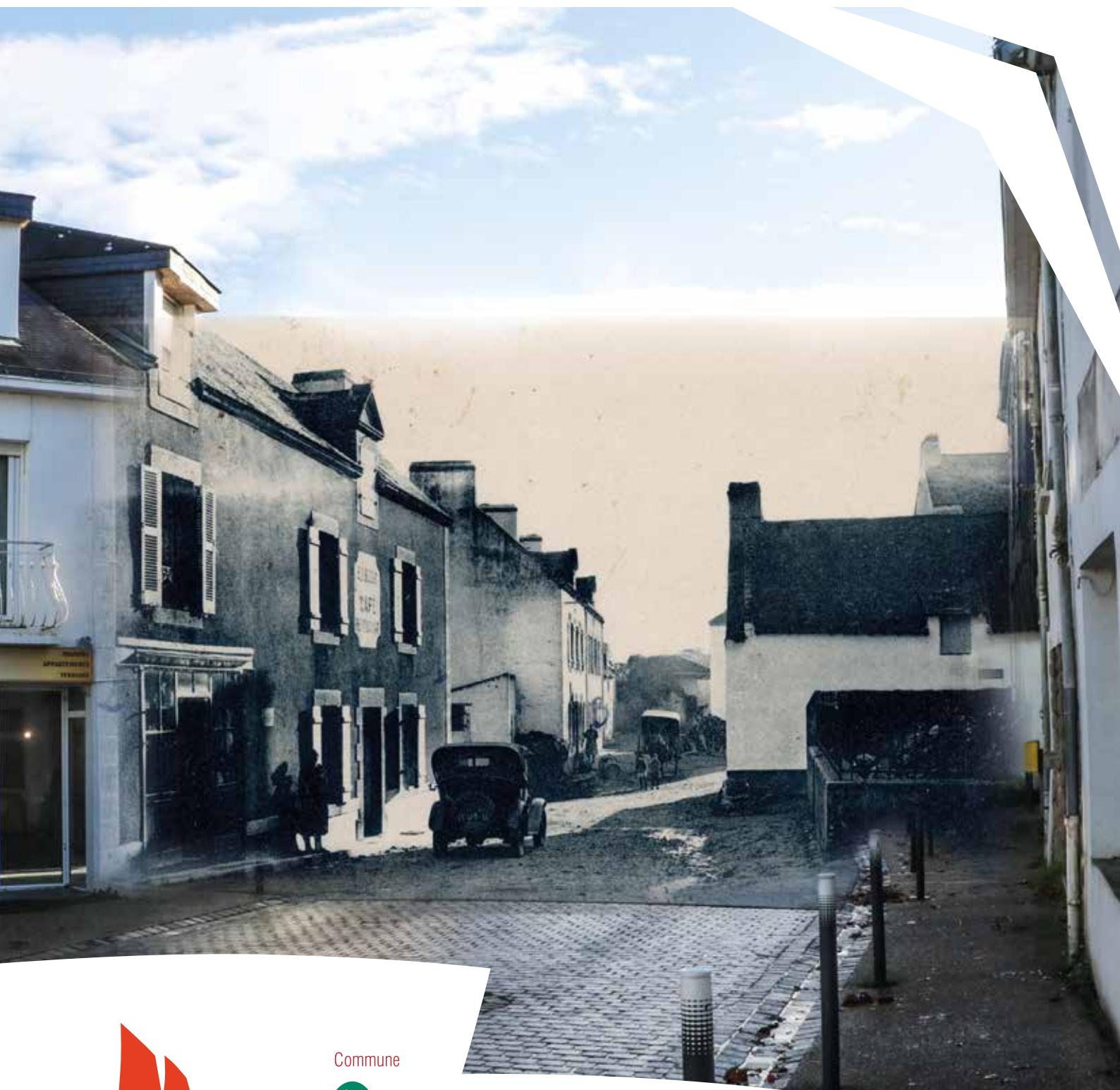
N°68

BULLETIN MUNICIPAL

de Séné

JANVIER 2026

www.sene.bzh



Séné
GOLFE DU MORBIHAN
AR MOR BIHAN

Commune



Parc naturel régional
du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

DOSSIER
**SÉNÉ AU FIL DU TEMPS...
ET DES CHEMINS !**



1



2



3



4



5

RETOUR EN IMAGES

1 LA RUE DES ÉCOLES ACHEVÉE

Les travaux de la rue des Écoles ont pris fin au dernier trimestre 2025 avec les plantations et l'installation du mobilier urbain. Piétons, cyclistes et automobilistes s'y cotoient désormais dans un environnement plus verdoyant et sécurisé.

2 LA MAISON DES HABITANTS FÊTE NOËL

Vendredi 12 décembre, le centre social proposait aux habitants de fêter Noël autour d'un repas partagé suivi d'une soirée dansante. Le succès fut au rendez-vous !

3 COUP DE FRAIS SALLE DE LIMUR !

Les services techniques municipaux ont donné un coup de jeune à la grande salle de Limur en déposant la moquette murale et en repeignant les murs et menuiseries. Une rénovation appréciable pour tous les usagers de la salle (ici Séné Gym pour son atelier Prévention des chutes).

4 MARCHÉ DE NOËL

L'ambiance était familiale et chaleureuse au marché de Noël, de retour dans la cantine Dolto cette année.

5 LE GOÛTER DES AÎNÉS

Plus de 200 aînés ont eu le plaisir de se retrouver lors du goûter de fin d'année organisé par le CCAS à la salle des fêtes.

EN 2026, CULTIVONS LES BONHEURS SIMPLES...

E 2026, DALC'HAMP
DA VOUT EÜRUS HA TRAKEN...

...ces moments partagés, ces lieux où l'on se sent bien.

Pour Gandhi, « le secret du bonheur c'est l'alignement entre ce que vous pensez, ce que vous dites et ce que vous faites ». Cette belle définition nous invite à chercher le meilleur en chacun de nous.

C'est aussi une excellente manière de concevoir la vie démocratique. Alors en cette année nouvelle, nous faisons le vœu que vos petits et grands bonheurs passent par les chemins, les plages, les fêtes de Séné.

L'équipe municipale.

S'émirveiller
 Observer les étoiles
 Manger des huîtres sur la presqu'île de Langue • Observer les aiseaux dans la Réserve Naturelle • Voir une expo dans une galerie d'art • Admirer un couché de soleil sur la plage de la Vilaine • Découvrir le patrimoine cinéog à travers ses lieux emblématiques • Réparer un objet à la Maison des Habitants • Nager à Montsarrac • Lire à la médiathèque • MEILLEURS VŒUX 2026 • Embarquer à bord du petit paquebot à Barrarach • Faire du shopping au Poullanc • Aller au travail à vélo • Assister à une course de chevaux à l'hippodrome • Se dépenser au centre sportif Le Derr • Boire un verre à Port-Anne • Échanger avec les producteurs locaux du marché bio • Voir une pièce de théâtre à Grain de Sel • Naviguer sur un sinagog • Cultiver des plantes aromatiques dans un jardin partagé • Être bénévole pour un festival ou théâtre de verdure • Faire une balade avec un gréisseur • Flâner avec les enfants à la sortie de l'école • Être bénévole pour le Sénithan • Lézarder dans le jardin du presbytère • Faire de la voile à Moustéran • Aller aux palourdes • Courir sur les sentiers côtiers • Prendre part à un chantier nature sur l'île de Bodé • Écouter les souvenirs et anecdotes des anciens du village •



...bout prantadoù asambl, e lec'hioù ma vemp en hon aez. Hervez Gandhi, « lakat kouchiñ ar pezh a soñjt doc'h ar pezh a lâit hag ar pezh a rit, setu petra eo sekred an eürusted. » Get al lavarenn vravse omp kouvet da glask ar pep gwellañ e kreizon pep unan ac'hanomp. Ur mod a-feson eo da welet ar vuhez demokratel ives. Evit ar blezad nevez-mañ neuze, lakamp koustele e vo graet bourrapltd bras ha bihan àr ar minotennou, an aodoù ha da-geñver ar goulioù e Sine.

Pare Ti-kêr Sine.

SOMMAIRE



04	Les actus
05	Les services à la population
08	Espaces naturels

10	DOSSIER
	Séné au fil du temps... et des chemins !



16	LA VILLE BOUGE
-----------	-----------------------



19	Du côté des assos
20	La parole à
21	AU-DELÀ DE SÉNÉ
22	Courrier des lecteurs / État civil
23	Opinions
24	AGENDA

ACTUALITÉS

APPEL À PROJETS CITOYENS : À VOS VOTES !

Comme chaque année, les projets proposés à l'automne par des habitants et retenus ensuite par la Ville sont soumis au vote des citoyens. Tous les Sinagots âgés de 10 ans et plus, mais aussi les futurs habitants et visiteurs peuvent donner leur avis et décréter si les projets leur semblent « intéressants », « très intéressants » ou « non convaincants ». Les projets qui auront obtenu un résultat majoritairement « non convaincant » ne seront pas réalisés par la municipalité.

► Du 2 au 31 janvier, votez sur www.sene.bzh ou bien dans les urnes présentes à l'Hôtel de Ville, à Grain de Sel et à la Maison des Habitants.



LES PROJETS RETENUS

- **Un cadran solaire**
(Esplanade Gisèle Halimi - Poulfanc)
- **Une fresque sur transformateur**
(Rue du Verger au Poulfanc)
- **Un verger citoyen** (Cadouarn)

CÉRÉMONIE DES VŒUX



L'équipe municipale convie la population à la cérémonie des vœux, **samedi 10 janvier 2026** à 11h au centre culturel Grain de Sel.

Après un petit film, l'équipe municipale ainsi que quelques acteurs du territoire adresseront leurs vœux aux habitants. La cérémonie se clôturera par un vin d'honneur servi au restaurant scolaire Dolto.

SIGNAL-SPORTS

Depuis le 19 novembre 2025, l'affichage de la plateforme Signal-Sport est obligatoire sur les lieux de pratiques sportives. Cette plateforme a été créée par le ministère des sports afin de lutter contre toutes les formes de violences dans le sport et travailler ensemble pour une pratique inclusive et responsable.

Vous êtes victime ou témoin de violences dans le milieu sportif ? Signalez-le en écrivant à signal-sports@sports.gouv.fr.

INFO SERVICE DE L'EAU

Depuis le 1^{er} janvier, l'agglomération a repris l'exploitation et l'astreinte technique des réseaux d'eaux usées et eau potable de Séné. SAUR poursuit la gestion clientèle et la facturation.

Pour toute urgence technique (manque d'eau, fuite sur réseau) :

- ◆ En semaine de 8h à 19h, contactez SAUR au 02 97 69 59 52 ;
- ◆ En semaine avant 8h et après 19h, les week-ends et jours fériés : contactez l'agglo au 07 61 69 42 12.

PINÈDE DE LA POINTE DU BILL : UNE ZONE FRAGILE À PROTÉGER

Le lieu est prisé en toute saison : la Pointe du Bill attire plagistes, randonneurs ou encore amateurs de pêche à pied. Elle est aussi appréciée pour sa pinède, qui offre une ombre bienvenue pour un pique-nique. Malheureusement, cette zone fragile est aujourd'hui soumise à une forte érosion et nécessite d'être protégée.

Bayée par le vent, grignotée par les vagues et ravinée par les eaux de pluie, la micro-falaise entre la pinède et la plage de la Pointe du Bill est d'autant plus fragilisée par le manque de végétation, dû au piétinement répété de visiteurs et à l'acidification du sol par les pins. La commune a donc décidé la mise en défens d'une partie de la pinède, afin de permettre à la végétation de reconquérir l'espace, et ainsi constituer un frein à l'érosion littorale. Une clôture bi-fils et des panneaux explicatifs seront installés très prochainement.





TRI DES BIODÉCHETS

Le compostage est un geste simple qui permet de réduire nos déchets de 30%. Pour que nos déchets alimentaires évitent la poubelle et nourrissent le sol, l'agglomération déploie différentes solutions de compostage. En logement individuel ou collectif, il y en a forcément une pour vous !

➊ Vous habitez en pavillon et n'avez pas encore votre composteur ?

L'agglomération propose des composteurs aux foyers possédant une maison avec jardin, pour leur permettre de valoriser leurs déchets alimentaires chez eux. Des distributions sont proposées sur l'ensemble du territoire avec de précieux conseils sur le compostage.

- ▶ Inscrivez-vous à l'une des prochaines sessions de distribution ou bien rendez-vous à la permanence (sans inscription), tous les jeudis de 15h30 à 18h30, au Centre d'exploitation des déchets – rue Jean Guyomarc'h – ZA Saint-Léonard – Theix Noyal.

➋ Vous habitez en collectif et ne disposez pas encore d'un composteur partagé ?

Pour s'adapter à l'habitat collectif, l'agglomération propose différentes solutions selon la configuration des résidences : des composteurs partagés au sein des collectifs disposant d'espaces verts suffisants, ou bien des installations sur l'espace public. Dans les deux cas, le rôle des référents, habitants volontaires, est essentiel au bon fonctionnement de ces composteurs partagés. À Séné, 10 composteurs sur espace privé ont été récemment installés, et quatre sites de compostage ont pris place sur l'espace public : au jardin du presbytère, rue des Sternes sur la presqu'île de Langle, impasse Pierre Loti près de l'école Guyomard, et impasse du Petit Vincent près de Kerfontaine.

- ▶ Vous souhaitez l'installation d'un composteur partagé dans votre résidence et/ou être référent ? Contactez votre syndic, mobilisez des habitants et contactez le service Déchets de l'agglomération : dechets@gmvagglo.bzh ou au 02 97 68 33 81.

➌ Le composteur grutable, la solution pour les zones urbaines denses

Pour les zones denses sans espaces verts adéquats à proximité pour réutiliser le compost, l'agglomération procède à l'installation de composteurs grutables. Les biodéchets sont ensuite régulièrement collectés par camion grue, et transformés en compost au sein de l'UVEOR (Unité de Valorisation Énergétique et ORganique) pour une utilisation locale en agriculture. À Séné, l'agglomération en a installés allée Florence Arthaud, allée Marion de Faouët, rue de la Mare et rue des Spatules, ainsi que deux supplémentaires dans des résidences privées.



LA DÉCHETTERIE DE TOHANNIC A ROUVERT

Après six mois de travaux, la déchetterie de Tohannic est à nouveau accessible. L'entrée se fait désormais au même endroit que la sortie, grâce à une carte d'accès délivrée gratuitement sur demande à chaque foyer. De nouveaux bâtiments ont été créés pour les filières de tri spécialisées, ainsi qu'une matériauthèque, pour y déposer les objets ou matériaux en bon état.

Le volume maximum de dépôt est maintenu à 3 m³ par jour.

Vous n'avez pas encore votre carte d'accès ? Demandez-la en ligne sur <https://www.golfedumorbihan-vannesaggloeration.bzh/mon-quotidien/dechets/decheteries/> ou par téléphone au 02 97 68 33 81.



SPORT, CULTURE ET VIE ASSO DE NOUVEAUX BUREAUX

Place de la mairie, les locaux municipaux subissent une profonde transformation afin d'accompagner l'évolution des services : le bâtiment à l'angle de la rue de Bel-Air accueille désormais la direction Sport-Culture-Vie associative sur deux niveaux, tandis que les locaux suivants regrouperont bientôt les équipes de l'Enfance-Jeunesse. Visite guidée !

Sport, culture et Vie asso au n°5

Le bâtiment à l'angle avec la rue de Bel-Air (5 place de la Mairie), dont l'étage accueillait autrefois un cabinet médical, a été totalement rénové par les services techniques municipaux afin d'accueillir les agents de la direction Sport-Culture-Vie associative sur deux niveaux dans des espaces plus adaptés.

Tanguy Méheust et Julia Thomas-Moussy, à la direction, Maude Loquais, au développement patrimonial et à l'animation, et Denis Le Masle, coordinateur des Sports, vous y accueillent du lundi au vendredi sur rendez-vous. Le secrétariat est ouvert au public tous les matins de 9h à 12h.



L'enfance-jeunesse prochainement réunie aux 5 bis et 5 ter

La direction Petite Enfance, Enfance-Jeunesse et Vie scolaire occupe actuellement les locaux du 5 ter place de la Mairie ainsi que ceux du Point Jeunes (ruelle du Recteur). L'équipe sera prochainement réunie place de la Mairie, après quelques travaux d'aménagement du 5 bis, libéré par la direction Sport-Culture-Vie associative.

UN ÉLÉVATEUR À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

Cet aménagement est l'un des derniers du programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux : les locaux municipaux situés à l'étage de la résidence Penhoët, accueillant des cours de gym et depuis peu les bureaux de l'ADMR de Séné, bénéficieront désormais d'un élévateur et de sanitaires pour personnes à mobilité réduite (à la différence de la pose d'un ascenseur, l'installation d'un élévateur ne demande pas de grosse transformation du bâtiment concerné, il est donc plus facile à installer et moins coûteux).

Les travaux ont coûté 118 455 €, financés à hauteur de 30 000 € par l'agglomération, 25 623 € par la Préfecture et 10 000 € par le Département.



BAIE DES LUTINS LA CRÈCHE RÉNOVÉE

Pour répondre aux besoins des familles identifiés par l'Analyse des Besoins Sociaux, la municipalité a étendu la capacité d'accueil de la crèche du bourg de 20 à 24 places (permettant de proposer des solutions à une dizaine de familles supplémentaires). Les locaux ont donc été réorganisés et rénovés, un vrai plus pour le confort des enfants et des agents.

Caroline Cochou, responsable Petite Enfance — Les travaux apportent un réel confort au quotidien, tant au niveau du travail que de la qualité de l'accueil. Grâce à de nouvelles cloisons, les espaces sont plus nombreux, mieux définis et insonorisés. La création de la salle de pause est une véritable avancée, permettant aux agents d'avoir un vrai temps pour le repas. Le travail des services techniques municipaux est remarquable et remarqué !

Marie Martel, éducatrice de jeunes enfants — Plusieurs améliorations sont très appréciables ! Le hall d'accueil devient un espace bien distinct du reste de la crèche. C'est plus confortable pour tout le monde, surtout pour les bébés qui sont à ce moment-là dans le contexte de séparation avec leurs parents. Un téléphone dans chaque pièce évite les va-et-vient. Les lumières ont été équipées de variateurs, ce qui nous permet d'adapter l'éclairage en fonction du moment de la journée, tout comme les volets nouvellement installés, qui sont aussi utiles pour se protéger des grosses chaleurs. Et puis, tout a été repeint, donc c'est beau, tout simplement !



CHANT CHORAL, RADIO ET BRICOLAGE 2.0 À LA MAISON DES HABITANTS

Au centre social, les idées d'habitants donnent régulièrement vie à de nouvelles activités. Parmi les petites dernières, un partenariat entre l'atelier chant du centre social et Radio Kalon, et la naissance d'un atelier de bricolage 2.0 !



Faire entendre sa voix !

Les participants de l'atelier chant choral de la Maison des Habitants ont fait entendre leur voix d'une autre manière ces dernières semaines, en devenant animateurs chroniqueurs de la radio d'insertion *Radio Kalon*, le temps de quelques émissions.

Après un premier épisode sur les bienfaits du chant choral et la présentation de leur chorale « Copains de Chœur », ils ont donné la parole à la chorale de la résidence autonomie. Le troisième épisode a quant à lui été enregistré avec l'équipe du centre culturel Grain de Sel, pour évoquer l'accès à la culture pour tous et le mouvement national « Le chant pour tous ».

► Retrouvez les 3 podcasts sur
<https://radiokalon.com/index.php/podcasts/>



ou FLASHEZ MOI . . .

Percez les mystères de la fabrication numérique !

En collaboration avec l'association Maker Space 56, le Repair Café de Séné et la médiathèque de Grain de Sel, le centre social développe un nouvel atelier dans le cadre des échanges de savoirs. L'idée ? Proposer un espace de fabrication inclusif « Bricolage 2.0 » type fablab¹, afin de développer la créativité sur le territoire : apprendre en faisant, grâce à des ateliers accessibles à tous, petits et grands et débutants, et des outils numériques ou manuels mis à disposition, pour réaliser des projets individuels ou collectifs, sérieux ou récréatifs.

► RDV tous les mardis à 16h à la Maison des Habitants pour découvrir l'atelier Bricolage 2.0.

¹ Réseau mondial de laboratoires locaux, qui rendent possible l'invention en donnant aux individus accès à des outils de fabrication numérique.



L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

En 2021, Séné lançait avec le Parc naturel régional une démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), proposant aux habitants de participer à des inventaires de la faune, de la flore et des différents milieux présents sur le territoire. Le résultat de cet inventaire a été livré à l'été 2025.

L'Atlas de la Biodiversité Communale est un outil de connaissance de nos milieux naturels et des espèces qui les habitent. Cette ressource transversale est importante pour les services municipaux (urbanisme, aménagement, espaces verts...). Ce document n'est pas figé et doit régulièrement être mis à jour, via de nouveaux inventaires mais aussi grâce à la participation des habitants.

Durant ces cinq dernières années, la démarche ABC a poursuivi trois objectifs :

1. connaître le patrimoine naturel de la commune
2. sensibiliser et mobiliser les citoyens
3. décliner les enjeux de biodiversité en enjeux d'aménagements communaux.

QUELQUES CHIFFRES

Les travaux d'inventaires pré-existants sur le territoire ont été complétés de nouvelles observations.

- **11 sources de données naturalistes ont été rassemblées** (Bretagne Vivante, Inventaire National du Patrimoine Naturel, Conservatoire Botanique National...)
- **722 observations ont été réalisées par les habitants** via l'observatoire participatif du Parc naturel
- **120 000 observations au total ont été enregistrées entre 2010 et 2024**
- **247 espèces n'avaient encore jamais été identifiées sur la commune**, dont quelques espèces à enjeux, comme l'*orchis brûlée*, l'*alouette lulu* et l'*orvet fragile*.

Des ateliers participatifs ont sollicité les habitants, les écoles et le collège de différentes manières : jeux de piste, expositions, inventaires faune-flore-milieu, découverte d'oiseaux hivernants, fabrication de nichoirs...

En 2023, le Professeur Taupe faisait ◀
étape dans les écoles sinagotes avec
son labo mobile pour des expériences
« scientifiques, sensorielles
et artistiques ».



ET APRÈS ?

Disposer d'une telle ressource n'est pas un aboutissement, mais l'opportunité de développer des projets pour enrichir l'ABC de nouvelles observations et le faire vivre avec les habitants.

2027-2028

La commune réfléchit à une série d'actions qui pourraient voir le jour à court et moyen terme : un inventaire des mares communales avec l'aide des citoyens, des chantiers participatifs autour des haies sèches, un plan de protection des chauve-souris et oiseaux nichant dans le bâti communal, des actions pour la reconquête de la végétation du haut de plage afin de lutter contre l'érosion, etc.

2028-2030

Par la suite, il s'agirait de poursuivre les inventaires pour les espèces et milieux naturels sous-prospectés, de s'intéresser à la restauration de milieux sensibles (landes, prairies) et d'intégrer les données de l'ABC dans le PLU.

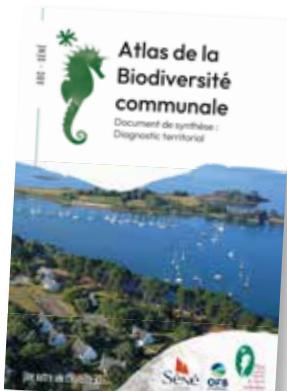
CONSULTEZ L'ABC

Chacun peut désormais s'approprier l'ABC pour connaître davantage la commune.

► Retrouvez le document complet en consultation sur sene.bzh



ou FLASHEZ MOI . . .



CONTINUONS À PARTAGER NOS OBSERVATIONS !

Vous avez observé dans votre environnement des oiseaux peu communs, des hérissons, renards, salamandres, orchidées, arbres têtard... ou autres animaux/végétaux remarquables ?



→ Contribuez à la connaissance de notre biodiversité via l'observatoire participatif pour les habitants et visiteurs du territoire :
<https://observation.parc-golfe-morbihan.bzh/>

→ Consultez l'atlas de la faune et la flore du Parc, "Biodiv' Golfe du Morbihan" :
<https://biodiversite.parc-golfe-morbihan.bzh/>





SÉNÉ AU FIL DU TEMPS... ET DES CHEMINS !

L'étude des cartes nous apprend beaucoup sur la vie de nos ancêtres : la géographie de l'époque, le langage utilisé, l'état de l'environnement naturel, la taille des villes, les habitudes de déplacement, l'organisation du quotidien, autour des habitations, des cultures et élevages, des activités, des lieux de culte, des commerces... Si les illustrations (peintures, gravures...) ont également permis de se faire une idée des modes de vie de nos ancêtres au fil de l'Histoire, l'apparition de la photographie fut une vraie révolution.

Dans ce dossier, le collectif Patrimoine partage des éléments marquants de la vie à Séné autrefois, basés sur l'étude de cartes et photos anciennes.

Retrouvez d'autres incrustations photos en flashant ce qr code ►



ÉDITO

“

La mémoire et le territoire.

Routes et chemins dessinent notre commune et irriguent ses quartiers et villages. Leur étude cartographique témoigne de

l'évolution de nos paysages et de nos modes de vie.

La mémoire, plus subjective, mais aussi plus vivante, vient

nourrir sensiblement cette cartographie

qui devient aussi celle du cœur.

Grâce aux bénévoles du collectif Patrimoine qui ont croisé ces deux sources, ce bulletin vient rappeler que le patrimoine demeure une matière vivante.

Merci à eux pour leur engagement et leur travail.



”

**Mathias HOCQUART, 1^{er} adjoint chargé de la Culture,
du Patrimoine et de la Communication.**

UNE HISTOIRE DE CARTES



La route de Nantes, bien visible au nord de la commune sur les trois cartes.

1. Réalisée dans les années 1780, la carte de Cassini (qui doit son nom à ses concepteurs, père et fils), est la première représentation détaillée du territoire national. Aquarellée à la main, elle permet de visualiser l'environnement géographique de nos ancêtres. Une collaboration entre la BnF et l'IGN a donné naissance à une nouvelle version de cette carte, numérisée en haute définition et accessible en ligne. Des outils interactifs permettent de la superposer à des cartes modernes et des photographies aériennes. ■<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>■

2. Plan général de la commune reprenant les plans parcellaires du cadastre napoléonien (créé afin de pouvoir établir l'impôt foncier), terminé en juin 1844.

■<https://patrimoines-archives.morbihan.fr/>■

3. Cette carte d'État-Major date de 1866. Cette nouvelle carte topographique de la France a pour objectif de palier les insuffisances de la carte de Cassini. L'exécution est confiée aux ingénieurs-géographes militaires du Dépôt de la Guerre.

■<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>■

ROUTES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



Passeuse à la pointe de Barrarac'h au début du 20^e siècle.
Crédits : Coll. Emile Morin.

5

Les Passeurs de Barrarac'h

Le moyen le plus rapide pour se rendre de la presqu'île à Vannes, Arradon ou l'Île-d'Arz a longtemps été de traverser avec les passeurs et passeuses. Ils permettaient aux familles de pêcheurs d'aller vendre leurs poissons au marché de Vannes ou aux promeneurs du dimanche de venir à Barrarac'h. A partir du milieu du 20^e siècle, les navettes à passagers remplacent peu à peu les passeurs pour assurer la liaison vers l'Île-d'Arz. En 2018, Golfe du Morbihan-Vannes agglomération relance le petit passeur entre Barrarac'h et Conleau, disparu depuis plusieurs décennies.



Femmes et enfants devant le moulin de Cantizac en 1939.
Crédits : Coll. Emile Morin.

6

Du bourg de Séné à Vannes

Certainement construite au début du 15^e siècle, la digue de Cantizac servait à l'origine à alimenter le moulin à marée du même nom. Bien que carrossable, l'accès est très étroit et on privilégie plutôt la route de Kernipitur pour se rendre du bourg à Vannes. A la fin du 19^e siècle, le propriétaire cède gratuitement la chaussée de l'ancien moulin à la commune qui en élargit le passage.



Le Pont-Lisse

Le Pont-Lisse est un chemin aménagé au 19^e siècle sur la digue d'un marais salant. Il évitait aux enfants de la presqu'île de se rendant à l'école du bourg un détour par le Purgatoire ou d'emprunter l'antique gué surnommé « pont du Diable » qui traversait la vasière.

1

2

3

4

5

6

7

1

La route de Nantes

Cette route était déjà un axe majeur à l'époque gallo-romaine. Elle reliait Vannes, alors dénommée Darioritum et fondée à la fin du 1^{er} siècle av. J.-C., à Nantes. En 2019, des fouilles archéologiques ont mis au jour à Bezidel la présence d'un établissement rural d'importance à cette époque, à proximité de cette voie très empruntée.



Vue aérienne de l'hippodrome dans les années 1950-1965.
Crédits : IGN.

2

L'ancienne route de l'hippodrome

Après la naissance de la société des courses de Vannes en 1842, un hippodrome est créé sur la lande de Cano, sur l'axe reliant Saint-Laurent au bourg. L'actuelle route de l'hippodrome et la rue Cousteau sont quant à elles construites bien plus tard pour desservir le collège Cousteau créé en 1987. Bien qu'inutilisée aujourd'hui, l'ancienne route demeure visible au milieu du champ de courses.



Vue aérienne du bourg dans les années 1930-1940.
Crédits : Coll. Ville de Séné.

3

Traverser le bourg

Avant la création de l'avenue de Penhoët et de la rue du 19 mars 1962 dans la 2^e moitié du 20^e siècle, on traversait le bourg en empruntant la place des Droits de l'enfant et la rue des Écoles. L'actuelle place Floresti abritait alors la cour d'une ferme.

Jusqu'en 1930, date de sa démolition, un bâtiment appelé immeuble Simon se trouvait au beau milieu de l'actuelle rue de Bel-Air. Il cachait l'hôtel de ville et l'ancienne école et réduisait considérablement le passage vers Cantizac et Vannes.



La rue principale du bourg avec l'immeuble Simon en 1926.
Crédits : Coll. Emile Morin.



Sinagots se rendant à Saint-Armel avec le passeur dans les années 1950.
Crédits : Coll. Bernard Le Gallic.

4

Le Passage de Saint-Armel

L'existence du passage entre Séné et Saint-Armel est avérée depuis le Moyen Âge. Il permet en 200 mètres d'éviter un détour de 18 km. On y accédait alors par la route du Prato plutôt que par la digue de Bilherbon, sujette aux inondations.

Le dernier passeur à la rame cesse son activité en 1963. Le passage est relancé à la fin des années 1990 et le Petit Passeur est aujourd'hui un service de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération.

L'actuelle rue des Écoles au début du 20^e siècle.
Crédits : Coll. Emile Morin



HOMMES ET FEMMES SUR LES CHEMINS

Au siècle dernier, avant l'apparition de la voiture et des supermarchés, nos aïeux étaient beaucoup moins mobiles que nous le sommes aujourd'hui. Le tourisme étant réservé aux plus aisés, la plupart des trajets étaient principalement utilitaires. Se déplacer n'était d'ailleurs pas toujours nécessaire, puisque les marchands ambulants, le facteur ou encore le médecin se rendaient dans les villages. Nos aînés se souviennent et racontent...

Vendre ses légumes sur le marché de Vannes...

"Mon père et ma mère allaient au marché de Vannes sur la place des Lices, en char à bancs, vendre les légumes de la ferme. Ils n'avaient pas le permis ". **Robert du Gouavert, né en 1938.**

... ou son poisson !

"Ma mère allait vendre le poisson que pêchait mon père à la halle aux poissons de Vannes. Avec sa brouette, elle prenait le passeur à la pointe de Bellevue et il l'emménait jusqu'en haut du port de Vannes". **Jean-Paul du Meniech, né en 1943.**



Famille posant avec son char à bancs devant la boulangerie du bourg en 1927. Crédits : Coll. Famille Robino.

Se rendre à l'école

"On allait à pied à l'école. Quand il faisait beau, on laissait nos sabots sur le talus et on allait sur nos chaussions. Malheureusement parfois il pleuvait, alors on devait y aller en sabots". **Jeannette de Kergrippe, née en 1931.**

Enfants posant devant la croix de Barrarac'h.
Crédits : Coll. mairie de Séné.



Assister à la messe

"Un jour, en revenant de la messe au bourg avec les voisins en char à bancs, il y a eu un raz-de-marée. Le cheval ne pouvait plus faire demi-tour, on pensait qu'on allait se noyer".

Blanche de Brouel, née en 1926.

Aller danser !

"On allait au bal à Cadouarn, à Langle, à Conleau ou chez Guillonnet dans le bourg. On disait qu'on allait aux vêpres mais on allait au bal !"

Marie-Thérèse de Cadouarn, née en 1929.



Foule réunie pour danser une ridée place de l'Église.
Crédits : Coll. Émile Morin.



Le café Penru, au Poulfanc (aujourd'hui l'angle entre la route de Nantes et la rue du Versa. Crédits : Coll. Émile Morin.

Faire ses courses... ou laisser les courses venir à soi !

"Tout venait à domicile. Vous aviez 2 boulanger, 3-4 bouchers, le marchand de poissons, 2-3 épiciers... qui faisaient le tour des villages.

Après quand je me suis mariée, je m'étais mise à aller en mobylette au petit Intermarché, là où est Netto aujourd'hui."

Simone de Cressignan, née en 1939.



MÉMOIRES SINAGOTES, KÉZAKO ?!

Depuis 2021, les bénévoles du collectif Patrimoine vont à la rencontre des Sinagot·e·s avec leurs enregistreurs, pour capter leurs voix et leurs souvenirs. Ils regroupent ces interviews dans des épisodes thématiques pour vous faire revivre le Séné d'autrefois.

► Pour entendre plus de témoignages, RDV sur :
www.sene.bzh/acteur-de-ville-participe/le-collectif-patrimoine/

Deux nouveaux épisodes, *Sine ha Breizh* et *Le Poulfanc se raconte*, ont tout récemment complété les huit précédents, évoquant l'école, l'occupation allemande, les commerces, la cuisine, la pêche et l'agriculture ou encore les bistrots !

ou FLASHEZ MOI



Envie de travailler sur un sentier patrimonial au Poulfanc ?

Depuis 2021, quatre sentiers patrimoniaux nous en apprennent plus sur l'Histoire et les petites histoires de Séné, à travers 34 pupitres d'interprétation répartis sur la commune. Un nouveau parcours est prévu entre le Versa et Bézidel.

→ RDV lundi 26 janvier à 17h30 à la Maison des Habitants pour la réunion de lancement.
+ d'infos : loquais-m@sene.bzh ou 06 76 86 23 08



SÉNÉ, D'UN LIEU À L'AUTRE

Pour ce qui est d'étudier des cartes, le collectif Patrimoine en connaît un rayon ! De 2021 à 2024, ses membres ont passé en revue des centaines de documents pour étudier la toponymie sinagote, autrement dit la signification et l'origine des noms de lieux. Ce travail de longue haleine a été publié fin 2024 dans une brochure qui répertorie, localise et explique pas moins de 380 toponymes sinagots, anciens et récents.

Empruntez l'ouvrage à la médiathèque de Grain de Sel ; consultez-le à l'Hôtel de ville, Ti Anna, la Maison des Habitants, la Résidence Autonomie de Penhoët et l'Espace Jeunes ou sur sene.bzh. Il est également proposé à la vente (10 €) en mairie et à Grain de Sel.





SÉCURITÉ ROUTIÈRE

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES À KERHUILLEU

Au vu de la fréquentation importante des bandes cyclables de la route de Kerhuillieu, menant du bourg de Séné à Vannes, la municipalité souhaite en renforcer la sécurité. Le tronçon Cantizac-Kerhuillieu, très utilisé pour les trajets du quotidien, est également commun avec le GR34.

Les travaux prévus consistent à réduire la voie de circulation automobile à 5,80 mètres de largeur sur cette portion et à créer deux pistes cyclables mono-directionnelles séparées physiquement de la voie par une bordure coulée en béton. Dans le sens Séné-Vannes, la piste fera 2 mètres de largeur. Dans le sens inverse, une voie verte de 3 m complétera celle existante déjà de Kerhuillieu à la limite Séné-Vannes.

Les aménagements, estimés à 45 000 € HT, devraient être réalisés au premier trimestre 2026.

BONNES PRATIQUES



► Pour des raisons de sécurité, parce qu'il offre une meilleure visibilité au moment de repartir, le stationnement en marche arrière sera désormais la règle à proximité de plusieurs établissements municipaux : le centre sportif Le Derf, le parking sablé face à Grain de Sel et l'école Albert Guyomard au Poulfanc.

Afin d'assurer la tranquillité des piétons déambulant dans le marché bio du bourg, les cyclistes ont désormais obligation de mettre pied à terre pour le traverser. ►



RÉNOVATION DE TROIS AIRES DE JEUX



Plusieurs aires de jeux très fréquentées nécessitent des travaux de réfection ou d'aménagement.

C'est le cas du "bateau" de la plage de Moustérian, qui va être entièrement remplacé.

Dans le parc de la résidence de Penhoët, l'installation sera également refaite en totalité, mais également complétée d'une balançoire accessible aux personnes à mobilité réduite, une idée retenue dans le cadre des appels à projets citoyens.

Enfin, l'aire de jeux du parc de Limur bénéficiera quant à elle de deux modules supplémentaires dont une balançoire accessible aux personnes à mobilité réduite. Le coût de ces travaux, prévus au premier trimestre 2026, s'élève à environ 80 000 € TTC (structures seules).



AVENUE MITTERRAND

UN APERÇU DE LA FUTURE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

En réponse au besoin de logements étudiants sur la région vannetaise mis en lumière par une étude de l'agglomération en 2023, Bouygues Immobilier a présenté un projet de résidence à taille humaine pour une parcelle située 10 rue du Poulfanc, en bordure de l'avenue François Mitterrand. 141 logements pour étudiants et jeunes actifs y verront le jour d'ici la rentrée 2027.

Le 27 février 2025, une réunion publique présentait le projet de résidence étudiante Tevenn, sur une parcelle située entre l'avenue François Mitterrand et la rue du Poulfanc. Déjà fléchée pour accueillir un projet d'habitat dans le Plan Local d'Urbanisme, cette parcelle offre en effet une situation idéale pour des étudiants : proximité immédiate de l'Université de Bretagne-Sud, du Pôle d'innovation et du futur campus cybersécurité prévu pour la rentrée 2026, des centres commerciaux de Tohannic et du Poulfanc, avec de surcroît un accès direct au réseau de bus et à des voies cyclables sécurisées.

Soucieuse de préserver à la fois l'environnement et la qualité de vie des résidents, la commune avait inscrit au PLU la préservation de l'espace naturel situé au nord et à l'ouest de la parcelle (comprenant une zone humide), la conservation d'arbres remarquables ainsi qu'un recul obligatoire de 35 mètres par rapport à l'avenue.

UN SOUCI D'INTÉGRATION PAYSAGÈRE

Bouygues Immobilier a présenté, en compatibilité avec le PLU, un projet de résidence comportant 141 logements T1, assortis de 141 emplacements vélo, 36 places de parking et des espaces communs proposant un bureau d'accueil, un espace de coworking, une salle de fitness et une laverie. L'opérateur a été particulièrement attentif à l'intégration paysagère des deux bâtiments, dont la hauteur est limitée

à trois étages et un attique, assortie d'une végétalisation importante des espaces extérieurs et des façades. Pour répondre à la demande de favoriser la biodiversité, le projet prévoit la plantation de haies arbustives avec plantes à baies, la protection des arbres, la création de massifs végétaux aux abords des stationnements et sentiers et l'installation de nichoirs à oiseaux et gîtes à chauve-souris. En matière de gestion des eaux pluviales, des jardins de pluie seront aménagés, accueillant un mélange d'essences appréciant l'humidité comme la sécheresse.

Bouygues Immobilier conduit la partie construction de la résidence puis en déléguera la gestion à la société "Les belles années", qui exploite déjà une soixantaine de résidences étudiantes dans l'hexagone.

CONSERVER LA TRANQUILLITÉ DU QUARTIER

Selon les études réalisées sur la mobilité des étudiants, il ressort que peu d'entre eux sont véhiculés, ce qui impactera faiblement le trafic automobile du quartier. Un accès provisoire sera par ailleurs mis en place le temps du chantier par l'avenue François Mitterrand, afin de garantir la sécurité et la tranquillité des riverains de la rue du Poulfanc. Avec un démarrage des travaux en octobre dernier, la résidence devrait accueillir ses premiers habitants à l'été 2027.

NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES



MINUTES PAPILLONS

Le restaurant-traiteur déjà présent à Baud succède aux Potes au feu. Avec le même souhait de mise en valeur des produits bio et des circuits courts, l'enseigne poursuit la collaboration avec le Local bio voisin.

Tous les produits sont frais, de saison, et tous les fruits et légumes sont bio. Le restaurant propose des plats à emporter de 10h à 16h, sur place de 12h à 14h.

Concernant son activité de traiteur, Minutes Papillons propose des prestations de 30 à 600 personnes et une capacité de privatisation de 80 personnes en cocktail ou 66 places assises.

7 bis rue d'Alsace.

Du lundi au vendredi de 10h à 16h.

09 66 87 15 80 | <https://minutespapillons.fr/>
sene@minutespapillons.fr

AUX FLEURS DU GOLFE

Klervi Le Gall a repris la boutique Aux fleurs du Golfe dans le bourg en mai 2025. Artisan fleuriste, elle propose des fleurs coupées, des plantes d'extérieur et d'intérieur, et de la décoration qu'elle confectionne elle-même, notamment à base de fleurs séchées. Elle aime également mettre en avant des artisans locaux (illustrateurs, créateurs de bijoux...).

Un site internet pour la vente en ligne et un service de livraison de fleurs viennent compléter son offre.

6 place de l'Église.

Mardi au samedi 9h30 - 12h30 et 14h - 19h, dimanche 9h30 - 13h
02 97 66 58 74 | <https://fleuriste-vannes-sene.fr/>
auxfleursdugolfe@gmail.com



MICRO-BRASSERIE HEOL

La brasserie artisanale Héol est née en juin 2025 de la rencontre entre Clément Leroy, Sinagot d'origine en reconversion professionnelle, et Guillaume Cavelier de Mocomble, possédant déjà une expérience de brasseur.

Ils ont choisi de proposer une gamme fixe de quatre bières légères, et une bière d'hiver. Pour cette dernière, ils ont collaboré cette année avec l'apiculteur sinagot Api'Cador. Leur gamme, conditionnée en bouteilles de 33 cl et en fûts de 30 litres, est vendue en direct à la brasserie mais aussi présente dans des commerces sinagots (Ty Kav', Volailles sinagotes) et des bars vannetais.

23 rue d'Alsace.

Du lundi au jeudi de 11h à 14h30, vendredi de 11h à 14h30 et de 16h à 19h30, samedi de 11h à 15h.

06 59 99 90 26 | contact@brasserieheol.fr



LES ASSOS ARTISTIQUES S'EXPOSENT

Parmi les nombreuses associations sinagotes, quatre vont régulièrement à la rencontre du public en exposant leurs talents et sensibilités dans divers lieux du territoire. Petit tour de leurs actualités.

Peinture et modelage à l'Atelier Bleu



Créé il y a une vingtaine d'années par quelques d'habitants, l'Atelier Bleu regroupe aujourd'hui 52 amateurs passionnés, qui se retrouvent régulièrement par petits groupes à la salle Allanioux, mise à disposition par la ville au centre sportif Le Derf. Ils y pratiquent différentes techniques de peinture (aquarelle, huile, acrylique, pastels), et du modelage. Les adhérents s'entraident pour progresser et bénéficient ponctuellement d'ateliers avec des artistes professionnels. Trois expos ponctuent l'année.

→ Prochaine expo du 7 au 25 avril salle de la Fraternité, place de la Mairie.

+ d'infos : sbhmassage@yahoo.fr

Atelier photo : l'amour des belles images



L'atelier photo de Séné est né au sein de l'AFCS en 2016, avant de prendre son indépendance en 2021. Les 28 adhérents, débutants et confirmés, mettent en commun leurs savoirs et compétences afin de se perfectionner dans toutes les techniques et pratiques photographiques. Le groupe se réunit le jeudi soir et organise chaque mois une sortie ainsi qu'un défi photo. Au cours de l'année, l'atelier propose également à ses membres de prendre part à deux marathons photo et de créer des expositions thématiques pour divers lieux de Séné et alentour.

→ Vous souhaitez pratiquer dans une ambiance détendue et conviviale ? Rejoignez

l'atelier photo de Séné : 06 62 30 01 81 ou atelier.photo.sene@gmail.com.

Arzygone aime surprendre son public



Le collectif regroupe cinq membres souhaitant promouvoir les arts plastiques et leur pratique sous toutes les formes, plus particulièrement dans un esprit contemporain. C'est le choix de la thématique d'exposition qui conduit le groupe vers un ou plusieurs modes d'expression plastique : peinture, sculpture, photo, installation, vidéo... « Nous aimons que nos expositions surprennent le public ».

→ RDV à Grain de Sel début juin pour découvrir la prochaine expo d'Arzygone.

Avec Arts Sinagots, "chaque expo est pensée comme un événement"



Lieu de rencontre pour des pratiques variées (peinture, sculpture, dessin, photographie, mosaïque, céramique et arts du papier), l'association Arts Sinagots regroupe une trentaine d'artistes reconnus à Séné et dans les environs. Leur souhait : proposer des expos exigeantes et accueillantes, en lien étroit avec la vie sinagote et ses acteurs.

→ Prochaines expos : du 14 février au 1^{er} mars salle de la Fraternité ; au printemps à Grain de Sel ; grande exposition thématique à la Toussaint.

MARCHE NORDIQUE

MARCHER AUTREMENT AVEC SÉNÉ ATHLÉTISME

Séné Athlétisme propose désormais une activité de marche nordique, le jeudi de 10h à 12h : une activité physique de bien-être, conviviale et accessible à tous. Conception plus dynamique de la marche, elle est pratiquée à l'aide de bâtons pour aller plus vite, travailler en profondeur, soulager les articulations. Sollicitant 80% des chaînes musculaires, elle renforce le système cardio-respiratoire et améliore l'endurance.

Plus d'infos et inscriptions :

- René FILANGI (Entraîneur FFA de Marche Nordique) au 06 58 08 35 10.
- Franck LHEUREUX (Président de l'EASE Séné Athlétisme) au 06 03 50 92 12.



FORUM SOCIAL LOCAL

VEN. 6 ET SAM. 7 FÉVRIER

Le Forum Social Local fonctionne selon les principes du Forum Social Mondial, reposant sur la certitude qu'« un autre monde est possible », avec l'objectif commun de se diriger vers un monde centré sur l'être humain et non le profit.

À Séné, il réunira 21 associations morbihannaises les 6 et 7 février 2026 dans divers lieux de la commune, pour un programme de rencontres et d'échanges, pensé pour permettre des réflexions de fond : débats d'idées, échanges d'expériences, découverte par le film, conférences, ateliers...

Gratuit, ouvert à tous.

Infos : Programme complet sur <http://fsl56.org/2026/programme>. www.facebook.com/FSL56/, contact@fsl56.org.



4 JEUNES SINAGOTS EN CHINE

Vladimir, Jordan, Alexandre et Alexan, tous les quatre Sinagots et amis, ont choisi de prendre une année de césure après la Terminale pour intégrer l'université de Qingdao, dans la province chinoise du Shandong. En cours de chinois le matin, ils peuvent ensuite profiter de leur temps libre pour pratiquer d'autres activités proposées par l'université, mais aussi découvrir le pays et sa culture.

Pourquoi avoir choisi de faire cette année de césure ?

Vladimir — Nous étudions tous les quatre le chinois en 2^{ème} langue depuis la 6^{ème}. Le lycée Lesage nous a parlé de cette possibilité, qui existe grâce à un partenariat entre la région Bretagne et celle du Shandong. Une bourse nous aide à payer l'université et notre logement étudiant. D'autres élèves du programme ont choisi d'autres villes de la région, mais nous avions une préférence pour le bord de mer, pour respirer un peu !

Alexandre — Une connaissance l'a fait l'année dernière et ça nous a donné envie. Personnellement, comme je ne sais pas ce que je veux faire plus tard, cette année est pour moi l'occasion de réfléchir à la suite. Je pense qu'une année de césure à l'étranger, c'est toujours un plus quand on postule pour un emploi ou une école supérieure.

Jordan — De mon côté, j'avoue, si c'était à refaire, je choisirais peut-être l'espagnol ! (rires) Mais j'ai tout de même choisi de prendre part à l'expérience.

Comment s'organisent vos journées ?

Alexandre — On a 4h de cours de chinois le matin, par classes de niveau. On est mélangés avec d'autres étudiants étrangers, des Coréens, des Indiens, des Pakistanais... Donc on parle aussi pas mal anglais !

Alexan — L'après-midi, d'autres cours nous ont été proposés, comme culture musicale chinoise, piano chinois, kung fu... De notre côté, on a choisi d'entrer dans l'équipe de foot de l'université. Des groupes existent sur le réseau social chinois WeChat pour rencontrer d'autres étudiants et partager des activités. Je crois qu'on est plus de 40 000 sur le campus !

**IL Y A UN CHOC TECHNOLOGIQUE !
ICI, TOUT SE FAIT AVEC
LE TÉLÉPHONE : PAYER,
S'ENREGISTRER, PRENDRE LES
TRANSPORTS.**

Notre université est réputée pour sa filière médecine, mais elle propose toutes sortes de cursus, comme l'économie, l'ingénierie, la chimie, le droit, ou encore l'équivalent de staps.

À quelles occasions pratiquez-vous la langue ?

Vladimir — Les Chinois ne parlent généralement pas anglais, donc on doit forcément leur parler en mandarin. On maîtrise les rudiments nécessaires pour pouvoir se débrouiller, demander notre chemin, commander à manger...

Alexandre — Nous n'avons pas de cours en commun avec des étudiants chinois donc nous n'avons pas encore établi de relations avec eux. Et avec un visa étudiant nous n'avons pas le droit de travailler. Pourtant les profils européens sont très recherchés ici dans le mannequinat !

Ressentez-vous tout de même un petit choc des cultures ?

Vladimir — Il y a d'abord un choc technologique ! On n'a pas intérêt à partir pour la journée sans son téléphone chargé car ici tout se fait avec : payer, s'enregistrer, prendre les transports... Il y a aussi des caméras vraiment partout... Qingdao est plus grande que Paris (comme beaucoup de villes chinoises), mais on ne se sent pas en danger.

Jordan — Ce qu'on dit sur les réseaux sociaux est vrai ! Il faut un VPN pour accéder au réseau international, sinon on est restreints à l'internet chinois.

Alexan — La différence est importante entre les grandes villes, où la pauvreté est peu visible, et l'arrière-pays, où elle est beaucoup plus présente.



FINALISATION DU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

Avec l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse à Vannes en 2017, la fréquentation de la gare a fait un bond. Dans le même temps, l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail a également fortement progressé. Pour répondre à ces profondes mutations des usages en termes de mobilité, d'ailleurs accentuées par la crise sanitaire de 2020, l'agglomération a engagé un chantier colossal pour faire de la gare de Vannes un Pôle d'échanges multimodal. Les travaux arrivent bientôt à leur terme.

Pourquoi un Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) ?

Très proche du centre-ville, la gare de Vannes n'était plus en capacité de répondre aux flux de voyageurs, qui ont augmenté de plus de 40% depuis 2017. Devenue troisième gare de Bretagne, elle voit désormais transiter 50 trains par jour et environ 2 millions de visiteurs chaque année. Des travaux d'ampleur étaient nécessaires pour désengorger le quartier, absorber ces nouveaux flux et sécuriser les déplacements. Le choix du PEM s'est imposé pour répondre au besoin de connexions entre différents modes de transports : train, bus, voiture, covoiturage, vélo, piétons... Celui de la gare de Vannes est amené à devenir un point d'entrée incontournable du territoire.

Priorité aux déplacements doux et transports collectifs

Les abords de la gare ont été redessinés et végétalisés pour être agréables et faciles d'accès pour les piétons, les cyclistes, les usagers des transports collectifs et les taxis.

Une nouvelle gare routière a été créée et la circulation automobile a été mise en sens unique devant le bâtiment voyageurs afin de fluidifier la circulation, sécuriser la zone et encourager l'essor déjà amorcé des déplacements doux à Vannes et alentour. De nouvelles solutions de stationnements vélo et automobile sont proposées.

L'offre de stationnement

La nouvelle gare bénéficie de quatre parkings de proximité : le P1, tout proche du bâtiment voyageurs, avec 78 places et 15 minutes gratuites ; les P2 et P3 offrant respectivement 200 et 170 places côté nord, et le P4, avec 145 places pour les abonnés TER près de la gare routière. Pour éviter le casse-tête du stationnement, le parking Bilaire, situé à 500 mètres de la gare et 5 minutes à pied de la passerelle, propose 400 places gratuites et sous vidéosurveillance.

Une signature architecturale

En point d'orgue du projet, une passerelle piétons-vélos enjambant les voies ferrées pour connecter les secteurs nord et sud de la gare. Retenue par l'agglomération pour son concept à la fois technique et esthétique, l'entreprise belge Ney & Partners a doté le projet d'une signature architecturale forte avec cette passerelle assortie de deux rotondes. Accessible aux piétons, cycles et personnes à mobilité réduite, elle permettra de mieux répartir les flux en offrant un accès à la gare par le nord mais aussi un accès direct aux voies.

Son ouverture au public, initialement prévue en décembre 2025, a été repoussée dans l'attente d'une météo plus favorable permettant la pose du revêtement antidérapant de la passerelle et des escaliers.



MATINÉO VOUS EMMÈNE À LA GARE !

Profitez de Matinéo pour rejoindre la Gare SNCF de Vannes entre 6h15 et 7h en semaine. Ce service est disponible du lundi au vendredi (hors jours fériés) au départ des arrêts de lignes régulières Kicéo depuis les communes suivantes : Vannes, Arradon, Plescop, Ploeren, Saint-Avé, Saint-Nolff, Séné et Theix-Noyalo. Pour bénéficier de Matinéo, réservez votre trajet avant 17h, la veille de votre déplacement, en appelant le 02 97 01 22 88.

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Des sangliers viennent régulièrement dégrader nos jardins et se rapprochent des maisons. Que fait la commune ?

Les sangliers sont de plus en plus nombreux dans tout le pays. Pour limiter les dégâts occasionnés, les conditions de chasse ont été assouplies dans les secteurs de prolifération. Les chasseurs interviennent dans le cadre de battues, après signalements de riverains, et parfois à la demande de la commune. Il est important de signaler ces événements à la mairie qui est en lien avec l'amicale de chasse à ce sujet.

Comment faire pour voter à Séné aux prochaines élections ?

Pour figurer sur la liste électorale de la commune de Séné, vous devez remplir le formulaire d'inscription Cerfa disponible en mairie, sur sene.bzh (module Démarches en ligne) ou sur service-public.fr (rubrique "Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales") et joindre à votre demande une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins 3 mois. Vous pouvez renvoyer le formulaire et les pièces justificatives par courrier à l'Hôtel de Ville, place de la Fraternité, 56860 SENE.

Attention cependant, pour voter aux élections municipales prévues les 15 et 22 mars 2026, des dates limite s'appliquent :

- **Jusqu'au vendredi 6 mars inclus** pour les inscriptions en guichet et courrier postal ;
- **Jusqu'au mardi 4 mars** pour les inscriptions en ligne.

Des inscriptions dérogatoires seront possibles du 6 février au 5 mars dans les cas suivants :

- un jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen ;
- une mutation professionnelle récente ;
- une acquisition récente de la nationalité française ;
- un droit de vote récemment recouvré.

+ d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34240>



INFORMATION MUNICIPALE

Comment contacter directement vos services municipaux ?

Le standard de l'Hôtel de Ville fait face à un afflux important d'appels téléphoniques. Afin de fluidifier les échanges, sachez que certains secrétariats sont accessibles grâce à des numéros directs :

- CCAS : 02 97 66 59 65
- Urbanisme : 02 97 66 59 68
- Ports de Séné : 02 97 66 94 84
- Services techniques : 02 97 66 59 69



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

- | | |
|---|---------------------|
| • HUT Laëlynn, Katarina | 9 août 2025 |
| • DA SILVA, Izïa Leane Shona | 19 septembre |
| • DE PERCIN Clément, Tanneguy, Marie | 25 septembre |
| • AYTOUNI Mustapha | 2 octobre |
| • LE DÉVÉHAT Elouann | 16 octobre |
| • RUFFIN TERRIEN Eden, Alain, David | 18 octobre |
| • FOFANA Kiara, Amy | 24 octobre |
| • BATOUA Enzo, Rayan | 6 novembre |
| • LAUTRÉDOUX Corentin, François, Erwann | 18 novembre |
| • HALIDI Nelson | 26 novembre |
| • DRAGO Cléophée, Marie, Dominique | 4 décembre |

MARIAGES

- Frédéric LE BOUGUENEC et Stéphanie KALIFA
samedi 27 septembre 2025

Note : la Ville communique uniquement sur les naissances et mariages pour lesquels les citoyens ont autorisé la publication.

SÉNÉ AVENIR & SOLIDARITÉ

Chères Sinagotes et Chers Sinagots,

Il y a bientôt 6 ans, vous avez donné mandat à la liste Séné Avenir et Solidarité conduite par Sylvie Sculo pour diriger la commune.

Malgré un mandat perturbé par des crises sanitaires, énergétiques, écologiques et politiques, chacun peut reconnaître et apprécier les efforts accomplis. Les résultats sont là :

- de nouveaux équipements : Ti Anna et sa capitainerie, la Maison des Habitants, le complexe sportif Le Derf
- des gros chantiers d'embellissement et de sécurisation des déplacements : Cariel, Place Coffornic, route de Nantes, rue des

Ecoles...

- des services municipaux adaptés aux besoins des familles (centre de loisirs, self service dans les cantines, nouveaux tarifs adaptés aux revenus, ...), et aux besoins associatifs (poste de responsable aux sports, ...).
- un nouveau Plan local d'Urbanisme permettant d'envisager les aménagements futurs.
- un niveau d'endettement au plus bas depuis 25 ans préservant des marges de manœuvre pour l'avenir.

Les élus ont toujours agi dans le sens de l'intérêt général, avec une vision à long terme et dans le respect de leurs interlocuteurs. Et maintenant ? Les défis et projets à mener sont nombreux ! Autour de Régis Facchinetti, actuel adjoint aux finances et conseiller communautaire, une nouvelle équipe vous propose une démarche collective à la hauteur des enjeux. Dans l'esprit de participation et de solidarité qui nous anime, Séné doit rester une commune où chacune et chacun trouve sa place et s'y sent bien. Notre programme en sera l'incarnation.

Belle année 2026 à toutes et à tous !

LA NOUVELLE DYNAMIQUE POUR SÉNÉ

Bonjour Séné, Demat Séné,

Au terme de ces fêtes de fin d'année, nous espérons que chacun a pu trouver un moment de joie et de partage, que ce soit en famille, entre amis ou simplement dans la chaleur d'une rencontre. Ces instants comptent, car ils nous rappellent ce qui est essentiel : le lien humain.

À l'aube de cette nouvelle année, nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité. Que 2026 soit une année de joie partagée pour les familles, une année d'épanouissement pour

nos enfants et nos jeunes, une année de réconfort pour nos aînés, et une année d'attention particulière pour celles et ceux qui vivent seuls ou traversent des épreuves.

Séné est une commune où il fait bon vivre grâce à ses paysages, son énergie, sa vie associative, mais surtout grâce à vous. Votre générosité, vos engagements et vos gestes du quotidien créent cette atmosphère chaleureuse qui fait battre le cœur de notre commune.

En ce début d'année, nous formons le vœu que nous continuons à cultiver cette proximité et cette envie de construire ensemble. Car au-delà des projets et des ambitions, ce sont nos liens humains et notre capacité à prendre soin les uns des autres qui donnent tout son sens à la vie collective.

Avec toute notre amitié et notre gratitude, nous vous souhaitons une belle et douce année 2026.

Bien chaleureusement,

La Nouvelle Dynamique pour Séné, Anthony Morel, Hélène Le Gac et Gérard Delamotte.

ENSEMBLE POUR SÉNÉ

En ce début d'année, il est important de rappeler quelques vérités.

Nous aurions aimé qu'un des candidats tête de liste dépense plus d'énergie au cours de son mandat pour assister aux réunions auxquelles il était convié plutôt que de jouer au concours de « la liste la plus citoyenne » à 3 mois de l'échéance. Il a été absent à 70 réunions sur 166 (toutes instances confondues : mairie, CCAS et agglomération) soit l'équivalent de plus de 2 ans de réunions de travail manquées sur 6 ans de mandat ! Comment avoir confiance en ces gens, donnant le sentiment d'être présents seulement par intérêt personnel et nullement pour l'intérêt général ?

Du côté des sortants, nous dépensons de l'énergie à leur

demander des documents qui mettent des mois à nous arriver quand d'autres, tout simplement, ne nous sont jamais transmis. Dont acte. Nous tenons aussi à rappeler que cette majorité n'a jamais respecté son propre règlement intérieur ! L'article 28 prévoit un « espace d'expression » uniquement pour les listes minoritaires. Pourtant, « Séné Avenir et Solidarité » (majoritaire) s'exprime dans cette page d'opinions depuis des années. Si nous devenons majoritaire, nous respecterons les oppositions et leur expression dans le bulletin municipal en supprimant la tribune de la majorité, pour une vraie démocratie locale.

Les élus d'Ensemble pour Séné travaillent dans l'opposition depuis 2020 avec assiduité et ténacité. Les élections à venir seront l'occasion de mettre un terme aux hypocrisies. Notre commune a besoin de clarification et d'un vrai cap, d'une véritable ambition.

Très bonne année à tous !

**Les élus d'Ensemble pour Séné
Clément LE FRANC, Françoise MERCIER, Jean-Marc GONIDEC.**

AGENDA

JANVIER

- **SAMEDI 10 : Vœux de la municipalité,**
Grain de Sel
- **DIMANCHE 11 : Chantier nature,**
Réserve naturelle
- **SAMEDI 24 : Soirée cabaret,**
Séné Réfugiés Solidarité, salle des Fêtes

MARS

- **SAM 7 ET DIM 8 : Batizado,** Via Brasil,
salle des Fêtes
- **DIMANCHE 8 : Chantier nature,** Réserve naturelle
- **DIMANCHE 8 : Plogging,** Run in Séné
- **SAMEDI 14 : Audition de batterie,**
école municipale de musique, salle des Fêtes
- **DIMANCHES 15 ET 22 :
Élections municipales**
- **DIMANCHE 22 : Tournoi de badminton,** centre sportif Le Derf
- **SAMEDI 28 : Saint-Patrick,** jumelage Séné Donegal, salle de Limur
- **DIMANCHE 29 : Fest-Deiz,** cercle celtique, salle des Fêtes
- **DIMANCHE 29 : Concert,** Les Copains sinagots, Maison des associations

FÉVRIER

- **VENDREDI 6 : Portes ouvertes collège Cousteau**
- **VENDREDI 6 : Veillée contée,** festival du conte de Baden, Ti Anna
- **VEN 6 ET SAM 7 : Forum social Local**
- **SAMEDI 7 : Auditions de guitare,**
école municipale de musique, salle des Fêtes
- **DIMANCHE 8 : Color race,** Séné Athlétisme
- **DIMANCHE 8 : Chantier nature,** Réserve naturelle
- **DU 14 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS : Exposition,**
Arts Sinagots, salle de la Fraternité
- **DIMANCHE 15 : Vide-greniers,** PPSGV56, gymnase Cousteau
- **DIMANCHE 22 : Loto,** TNSBC, gymnase Cousteau
- **SAMEDI 28 : Fest-noz,** Korriganed, gymnase Cousteau



AVRIL

- **SAMEDI 4 : Gala de boxe,** Séné Team Boxing, centre sportif Le Derf
- **LUNDI 6 : Tournoi – 18 ans,** US Séné Hand, Cousteau et Le Derf
- **DU 10 AU 17 : Festival de la jeunesse << Bouge ton monde >>**
- **DU 7 AU 25 : Exposition,** Atelier Bleu, salle de la Fraternité
- **DIMANCHE 12 : Course Run & Save**
- **DU 13 AU 16 : Formation Sport-Santé,** Séné Gym, salle de Limur
- **MARDI 14 : Repas des aînés,** gymnase Cousteau
- **MERCREDI 15 : Forum de l'emploi pour tous,** gymnase Cousteau
- **DIMANCHE 19 : Vide-greniers,** AFCS, gymnase Cousteau
- **DIMANCHE 19 : Tournoi,** Séné tennis de table, centre sportif Le Derf
- **DIMANCHE 19 : Courses hippiques,** société des courses, hippodrome de Cano
- **SAMEDI 25 : Tournoi – 11 ans,** TNSBC, gymnase Cousteau
- **DIMANCHE 26 : Vide-greniers,** PPS Foot, gymnase Cousteau
- **DIMANCHE 26 : Randonnée gourmande,** jumelage Séné-Donegal



**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 26 FÉVRIER**

